

**COMMISSION CONSULTATIVE POUR L'EXAMEN DES CANDIDATURES AU
POSTE DE JUGE
DÉCLARATION**

(Si l'une ou plusieurs de ces déclarations ne sont pas exactes, prière de donner des informations supplémentaires)

Je soussigné, Nicolas Guillou, déclare solennellement que :

1. Dans l'exercice de mes fonctions de juge, de procureur, de juriste, d'universitaire ou en tout autre qualité pertinente, jamais aucun aspect de ma conduite n'a fait l'objet d'un quelconque constat disciplinaire défavorable.
2. Je n'ai jamais été récusé d'une affaire ou empêché d'agir à titre professionnel pour des raisons de conduite non éthique ou non professionnelle.
3. Dans l'exercice de mes fonctions professionnelles, j'ai toujours maintenu une complète indépendance par rapport à toute influence extérieure.
4. Je respecte la nécessité de promouvoir la diversité et l'inclusion fondés, par exemple, sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'invalidité, l'âge, et l'orientation sexuelle.
5. Je n'ai jamais fait l'objet d'un constat de harcèlement sexuel ou de violence sexiste lié au travail ou autre.
6. Je n'ai jamais été déclaré en faillite ou fait l'objet d'un constat d'irrégularité financière ou d'incapacité de paiement de mes dettes.
7. Il n'existe aucune procédure pénale en cours à mon encontre et il n'y en a jamais eu.
8. Je maîtrise au moins une des langues de travail de la cour dans laquelle je peux m'exprimer en audience publique ou lors de réunions et rédiger mes propres décisions.
9. Par la présente, je choisis l'option de rendre cette déclaration publique.

SIGNATURE

Fait le 20 Juin 2023 à La Haye.

